

DU 25 janvier 2023

Téléphone : 05.56.76.41.07
mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr

Le 25 janvier 2023, à 19 h 00,
Le Conseil Municipal de la commune de **Saint Germain de Grave** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence du Maire.
Date de la convocation : 18 janvier 2023

Présents : Manuel MORENO, Thierry DUC, Denis CHAUSSIE, Marie-Laurence DARMENDRAIL, Laurent FERMIS, Mathilde CHAUMARAT, Anne LARRAT, Sandrine OUDOT, Katia PUEYO, Roger SOUQUIERE

Absent représenté : M. DEZELUS Jérôme par M. CHAUSSIE Jérôme.

Secrétaire(s) de la séance : Mme CHAUMARAT Mathilde

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre 2022.

Délibérations à prendre :

- 1 / Demande de DETR pour les travaux d'aménagements pour la sécurisation de la traversée de bourg sur la RD19 ;
- 2 / Demande de convention avec le centre routier départemental pour les travaux d'aménagements pour la sécurisation de la traversée de bourg sur la RD 19.

Questions diverses :

- 1 / Point sur les finances :
 - ® Résultat de l'année 2022 et Restes à réaliser
- 2 / Débat d'orientation budgétaire :
 - ® Réfection du pont (frais de rénovation partagés avec la mairie de St André-du-Bois) ;
 - ® Réfection de la plaque du Monument aux morts ;
 - ® Huisseries du logement communal "3 bis julidière"
 - ® Aménagements extérieurs logement communal "3 bis julidière "
 - ® Installation de deux dépendances (box de rangements) logements communaux "3 + 3 bis julidière"
 - ® Restauration des deux tableaux de l'église (fondation du patrimoine et/ou appel aux dons sur la commune)
 - ® Peinture des volets des bâtiments communaux
 - ® Achat bois pour installation échelles de l'église

® Intervention pour termites "maison Cheval Blanc"

® Achats poteaux pour signalétique.

3 / Calage des travaux communaux.

Délibérations du conseil :

À la suite des échanges de l'assemblée, les projets de sécurisation n'étant pas définis, les demandes de subventions sont reportées. Une rencontre avec le cabinet d'études est programmée le 06 février 2023.

Questions diverses :

1 / *Finances 2022* : Un point est fait sur les résultats des finances de l'année 2022 et des restes à réaliser. Le compte administratif sera mis au vote lors du prochain conseil.

2 / *Débat d'orientation budgétaire* : un listing des projets est proposé à l'assemblée. Les orientations budgétaires ne sont pas établies à ce jour car il y a lieu de définir les priorités sur la commune.

3 / *Travaux communaux* : dates fixées pour les différents travaux à réaliser au sein du conseil.

4 / *Fête de l'agneau* : la date définie à ce jour est le 18 mai 2023.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 55.

**Le Maire,
D. CHAUSSIE**

**La secrétaire,
M. CHAUMARAT**